

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2090

Edition du
31 août 2015

DANS CE NUMÉRO

Politique européenne: erreur stratégique (Lucien Erard)

Ce n'est pas la nomination de Jacques de Watteville qui va transformer la donne

Conseil fédéral: enfin un UDC qui parle vrai (Jean-Daniel Delley)

Adrian Amstutz illustre pourquoi l'UDC n'a pas sa place au gouvernement

De Pareto à Koltès, Tryngo et l'économie collaborative (Jacques Guyaz)

L'économie du partage, c'est de l'économie, donc un marché

Une collection d'archéologie centenaire est exposée au Musée historique de Vevey (Pierre Jeanneret)

Le goût des belles choses: collection archéologique de David Doret (1821-1904), Musée historique de Vevey, jusqu'au 26 février 2016

Politique européenne: erreur stratégique

Ce n'est pas la nomination de Jacques de Watteville qui va transformer la donne

Lucien Erard - 21 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27955>

En nommant un diplomate, aussi brillant soit-il, pour mener sa politique européenne, le [Conseil fédéral](#) ne fait que jeter de la poudre aux yeux. Il feint de croire que l'on peut, par une approche sectorielle mieux coordonnée, amadouer les pays de l'Union et tirer, encore une fois, notre épingle du jeu.

Y a-t-il quelqu'un dans ce pays qui croit encore que l'on pourra éviter de choisir entre un dramatique isolement et des liens encore plus étroits avec Bruxelles?

Eviter l'isolement, c'est d'abord accepter la libre circulation des personnes, quel que soit le chemin à prendre pour corriger le vote du 9 février 2014. C'est ensuite reconnaître combien étroite est notre intégration

économique avec les pays de l'Union. Cela implique que nous acceptions les ajustements successifs du cadre juridique de ce marché unique. Nous le faisons déjà, souvent informellement. A l'avenir, nous devons le faire encore plus systématiquement. Avec, si nous faisons le pas de l'adhésion, le droit de nous prononcer, voire d'user du droit de veto dont dispose chacun des pays membres.

Il n'y a donc plus rien à négocier tant les options sont claires. Croire que le salut viendra de Bruxelles c'est se mentir à soi-même.

Le Conseil fédéral doit maintenant s'engager, ouvrir un large débat sur le prix à payer en cas de rupture avec l'Union européenne. Il doit s'engager dans le débat sur la

libre circulation. Et comme il l'avait fait avant la votation sur l'EEE, présenter un inventaire des conséquences de l'adoption de l'ensemble du droit communautaire ([DP 2049](#)). Il doit enfin lancer la réflexion sur les structures juridiques des liens qui sont toujours plus étroits avec Bruxelles: accords bilatéraux, Espace économique européen, adhésion.

On le comprend: l'avenir de notre pays est entre les mains du peuple. Comment pourra-t-il trancher si ceux qui dirigent le pays se taisent, n'expliquent rien, se cachent derrière de faux-semblants?

Le temps des diplomates est passé. Le Conseil fédéral et le Parlement doivent faire leur choix, s'expliquer et surtout convaincre.

Conseil fédéral: enfin un UDC qui parle vrai

Adrian Amstutz illustre pourquoi l'UDC n'a pas sa place au gouvernement

Jean-Daniel Delley - 23 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27959>

Quand un UDC parle vrai, il ne faut pas manquer de le relever. Ni d'en tirer toutes les conséquences.

Récemment, le bouillant et brouillon président de l'UDC a

désigné son candidat préféré pour la conquête d'un deuxième siège au Conseil fédéral: le conseiller national bernois Adrian Amstutz, chef du groupe parlementaire. Un député qui manie aussi bien le

sourire séducteur que les propos outranciers, lui qui [prétend](#) faire de la politique «à la tronçonneuse».

Passons sur les motifs qui ont poussé Toni Brunner à

suggérer un papable qui n'aurait aucune chance devant l'Assemblée fédérale, ne serait-ce que parce que deux Bernois siègent déjà au Conseil fédéral.

Amstutz s'est empressé de déclarer que le poste ne l'intéressait pas. Et de [préciser](#) qu'il ne pourrait pas endosser la fonction exécutive: *«Je ne pourrais pas m'imaginer, au nom du principe de la collégialité, me taire quand la majorité du Conseil fédéral met en danger l'avenir du pays. Quand elle ignore les décisions du peuple, quand elle ne freine pas l'immigration démesurée, quand elle s'agenouille devant Bruxelles, quand elle donne la priorité au droit européen sur le droit suisse et quand elle met en danger la sécurité du pays en ne donnant pas les moyens financiers à notre armée. Non, ce n'est pas mon naturel. Je ne pourrais pas me taire. Je ne veux pas être candidat parce que je ne le peux pas.»*

Voilà qui est clairement dit. Pour le parlementaire bernois, la collégialité ne se conçoit que

si la majorité du Conseil fédéral est de son avis. Il a au moins l'honnêteté d'en tirer la conséquence. Tel n'est pas le cas des récents magistrats UDC.

On se [souvient](#) que Christoph Blocher, en visite en Turquie, avait critiqué la disposition antiraciste du Code pénal suisse et regretté que la justice helvétique poursuive un historien turc au nom de cette norme. Et [Ueli Maurer](#) n'a pas hésité à mettre en question publiquement la présidence suisse de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe au moment même où son collègue Didier Burkhalter pilotait l'institution dans le cadre de la crise ukrainienne. Des dérapages dont on pourrait multiplier les exemples.

A l'inverse, Samuel Schmid fût traité par Blocher de «*demi-conseiller fédéral*», parce que ne relayant pas suffisamment les thèses de son parti et élu contre la candidate officielle de l'UDC, Rita Fuhrer. Après la non-réélection de Blocher, l'UDC a inscrit dans ses statuts

l'exclusion d'un membre qui accepterait son élection au Conseil fédéral sans avoir été proposé par sa fraction parlementaire. Une disposition soit dit en passant contraire à la Constitution dans la mesure où elle cherche à limiter les compétences du Parlement.

La déclaration d'Adrian Amstutz, plus que sa position personnelle, reflète celle de l'UDC. Un parti pour qui ses magistrats restent des soldats, plus dévoués à la cause partisane qu'à l'exercice collégial du pouvoir.

Lorsque [Filippo Lombardi](#), chef de la fraction démocrate-chrétienne au Parlement, prétend que l'UDC, de par sa force électorale, a droit à deux sièges au sein de l'exécutif au motif qu'il faut préserver la stabilité de la politique suisse, il confond la cause et l'effet. Ce n'est pas la non-réélection de Blocher qui a provoqué la crise politique qu'il diagnostique, mais bien son élection en 2003. Quant à croire en la volonté de compromis de l'UDC, le Tessinois se berce d'illusions.

De Pareto à Koltès, Tryngo et l'économie collaborative

L'économie du partage, c'est de l'économie, donc un marché

Jacques Guyaz - 28 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27975>

L'économie collaborative mise à nue. Un sondage du [Monde](#) indique que 67% des usagers sont avant tout motivés par des avantages financiers.

Il est vrai que si tout individu peut à son tour devenir producteur et gagner de l'argent, il veut aussi et peut-être surtout se sentir reconnu.

Car cette forme d'estime correspond à un besoin fondamental, pas toujours satisfait – pour utiliser un euphémisme – dans le monde

salarié.

L'économie collaborative a donc de beaux jours devant elle et n'est sans doute qu'à l'aube de son développement.

«Partage» ou «collaboratif» sont d'ailleurs des mots ambigus, entre marketing et intention généreuse. N'importe quel acte économique est une collaboration, un partage, mais le plus souvent inégal. Dans le bouillonnement actuel de l'Internet, des entrepreneurs suisses sont aussi sur les rangs et créent leurs propres plateformes d'échanges.

Ainsi le site [Tryngo](#), conçu pour proposer n'importe quel échange de biens ou de services entre particuliers contre rémunération. Il suffit de s'inscrire et de proposer objets ou services en y associant un prix. Tryngo mentionne explicitement que nous avons tous des compétences ou des objets inutilisés et qu'en les partageant, il est possible d'en tirer un avantage financier.

La plateforme Tryngo est très claire et la démarche excellente. Il n'en reste pas moins que, sous couvert d'une relation de partage, nous avons en réalité, comme sur les autres sites du même type, la première traduction concrète moderne de la théorie économique du marché de

concurrence pure et parfaite telle qu'élaborée par Walras et Pareto au 19e siècle.

Il vaut la peine de citer ici la définition qu'en donne l'[Encyclopedia Universalis](#): *«[La théorie] expose une vision strictement individualiste de la société [...]. Seuls acteurs, les individus sont supposés parfaitement rationnels et capables de décider au mieux de leurs intérêts, c'est-à-dire de maximiser le rapport entre les satisfactions ressenties et les sacrifices requis pour les obtenir par l'échange de bien contre monnaie. Les rapports sociaux se résument à des relations d'échange marchand. D'une manière générale, les marchés informent les clients potentiels sur la qualité, la quantité et les prix des biens offerts à la vente [...]. Ils organisent en des lieux géographiques donnés ou sur Internet la rencontre des offres et des demandes existant à un moment donné.»*

Nous nous trouvons exactement dans ce cas de figure, qui n'a probablement jamais existé dans sa forme pure jusqu'à l'ère de l'Internet. La seule différence réside dans la relation sociale qui est censée s'établir entre le fournisseur et le client. Elle est sans doute parfois réelle, mais il s'agit aussi fréquemment d'une pure relation d'affaires.

L'économie collaborative se traduit par une atomisation du marché qui devrait être compensée par une relation plus forte entre l'acheteur et le vendeur. Nous jouons déjà presque tous le rôle d'acteurs de cette scène de la concurrence pure et parfaite chaque fois que nous achetons sur des sites de vente ou que nous louons sur Airbnb.

L'avenir dira si la concrétisation moderne de ces anciennes théories économiques s'insinue peu à peu dans tous les aspects de notre existence. Il y a 30 ans, Bernard-Marie Koltès avait tout compris des rapports marchands purs entre deux individus dans sa formidable pièce [Dans la solitude des champs de coton](#), un des plus beaux textes de théâtre du 20e siècle qui traite de l'affrontement entre un *dealer* et son client. Mais, chez Koltès, tout est inquiétant, violent; ce sont des fauves qui s'affrontent, pas de gentils partageux. C'est aussi cela le marché. Sous Internet, la guerre.

«Et la seule frontière qui existe est celle entre l'acheteur et le vendeur, mais incertaine, tous deux possédant le désir et l'objet du désir, à la fois creux et saillie, avec moins d'injustice encore qu'il y a à être mâle ou femelle parmi les hommes ou les animaux» (ouvrage cité).

Une collection d'archéologie centenaire est exposée au Musée historique de Vevey

Le goût des belles choses: collection archéologique de David Doret (1821-1904), Musée historique de Vevey, jusqu'au 26 février 2016

Pierre Jeanneret - 25 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27966>

La petite [exposition](#) veveysanne est doublement intéressante: par la qualité et l'originalité de certains objets en vitrine; et parce qu'elle est emblématique des pratiques artistiques du 19e siècle.

Ce dernier a été un siècle de collectionneurs, comme le montre l'historienne des mentalités Anne Martin-Fugier dans [La Vie d'artiste au 19e siècle](#) (Paris, Audibert, 2007). On y rassemble des «curiosités», comme c'était déjà le cas au Siècle des Lumières.

A l'origine de la collection dont il est question ici, il y a un Veveysan, David Doret (1821-1904). Propriétaire d'une marbrerie, il s'intéresse tout naturellement en priorité aux objets en pierre, sans dédaigner cependant terres cuites, bronzes ou encore fragments de fresques. Au cours de ses divers voyages en Italie, Grèce, Egypte et Palestine, il achète des pièces à des marchands (dont quelques faux!) et ramasse sur place, par exemple sur l'Acropole ou à Olympie, des «cailloux» antiques: une pratique qui lui vaudrait aujourd'hui la prison! Mais elle participe, à l'époque, du pillage des sites et de l'exportation de pièces artistiques, dont le transport à

Londres de la frise du Parthénon est peut-être le plus illustre exemple...

Cet ensemble de quelque 200 «bibelots précieux» n'a été étudié et dûment inventorié que très récemment, par les étudiants de l'Institut d'histoire et d'archéologie de l'Université de Lausanne.

Certes modeste, l'exposition tient en une salle. On pourra y voir, notamment, les pièces suivantes: appartenant à la civilisation égyptienne, des amulettes, dont Bès au visage repoussant, censé protéger des scorpions; des statuettes représentant plusieurs déités, d'Isis à Horus en passant par la lionne ou chatte Bastet; de remarquables petits bustes féminins du Fayoum (Egypte à l'époque romaine). Plus rares, des statuettes féminines de Tanagra (4e-3e siècles av. J.-C.), évoquées par Nathalie Sarraute dans son roman *Martereau*. D'autres venues du monde étrusque.

Signalons aussi, sans souci d'exhaustivité, un certain nombre de vases grecs, des fragments de fresques romaines de style pompéien et une curieuse ampoule paléochrétienne pour contenir l'eau bénite. L'exposition peut donc constituer, notamment,

une bonne introduction aux civilisations antiques pour les élèves des écoles.

Comme cette présentation, répétons-le, occupe peu d'espace, c'est l'occasion, pour celles et ceux qui ne le connaîtraient pas, de visiter l'ensemble du Musée historique, sis dans la «Belle-Maison» ou le Château, bâti au 16e siècle. Un musée constitué de deux parties.

La première, qui renferme des collections variées, voire un peu hétéroclites, est principalement consacrée à l'histoire de Vevey, de la cité savoyarde du 13e siècle au centre industriel (les fameux Ateliers mécaniques disparus) et à la ville aujourd'hui centrée sur l'image, en particulier la photographie. Une évolution très bien illustrée par des plans de ville, des tableaux, des photographies et divers objets signifiants.

La seconde partie est dévolue à la Fête des vigneronns, des origines de la Confrérie (connue en tout cas depuis 1647) à nos jours. Celle-ci est d'ailleurs la propriétaire du Château: belle collection de costumes et affiches, bonne explication de la symbolique chrétienne ou païenne qui entoure la Fête, laquelle se

tient depuis 1797 sur l'immense Place du Marché. En projection vidéo, les films de plusieurs Fêtes successives.

Voilà donc un Musée à la fois local et régional (mais la

célébrité de la Fête des vigneronns déborde de loin les frontières suisses!) qui gagne à être connu.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Politique européenne: erreur stratégique

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/actualite/informations-dfae.html/content/eda/fr/meta/news/2015/8/12/58320>
<http://www.domainepublic.ch/articles/26236>

Conseil fédéral: enfin un UDC qui parle vrai

<http://www.wahlkampfblog.ch/justizministerin-simonetta-sommaruga-und-adrian-amstutz-im-arena-nahkamp/>
<http://www.tdg.ch/suisse/pourrais-taire-j-conseiller-federal/story/20697188>
<http://www.rts.ch/info/suisse/1097635-blocher-attaque-la-norme-antiraciste.html>
<http://www.rts.ch/info/suisse/5707639-ueli-maurer-attaque-didier-burkhalter-sur-l-ukraine-puis-regrette.html>
<http://www.laliberte.ch/news/le-pdc-propose-a-l-udc-un-2e-siege-au-conseil-federal-252776#.VdX5-EVbz9I>

De Pareto à Koltès, Tryngo et l'économie collaborative

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/08/22/les-nouveaux-visages-de-l-economie-collaborative_4733518_3234.html
<https://www.tryngo.com/>
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/concurrence-economie/1-le-marche-de-concurrence-pure-et-parfaite/>
http://www.leseditionsdeminuit.com/f/index.php?sp=liv&livre_id=1688

Une collection d'archéologie centenaire est exposée au Musée historique de Vevey

http://www.museehistoriquevevey.ch/francais/expo_belles_choses.html
<http://www.fayard.fr/la-vie-dartiste-au-xixe-siecle-9782818503225>